

# Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

## APPEL A CANDIDATURES 2022



### Art et patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle

### Résidence d'auteur dans un gîte pèlerin

### À l'attention des auteurs de bande dessinée

Date limite de dépôt du dossier au 29 avril 2022

#### PRESENTATION

---

Ce programme de résidence d'auteur de bande dessinée en refuge s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et à valoriser le patrimoine jacquaire du territoire.

La fête de l'apôtre Jacques, le 25 juillet, est tombée un dimanche en 2021, c'est ainsi que se définit une « Année Jacquaire » ou une « Année Sainte ». Ce calendrier se reproduit jusqu'à 15 fois par siècle. Exceptionnellement, en raison du contexte sanitaire, le pape François a annoncé que 2022 serait également une année jacquaire.

Ce qui a été un phénomène religieux trouve une résonance plus large dans le monde contemporain (patrimoine naturel et culturel, itinérance culturelle et spirituelle, imaginaire collectif, découverte, sacré, authenticité, paysage, culture, dépassement de soi, bien-être, ...), ce programme jacquaire est donc appréhendé au sens large.

Ainsi, une programmation inscrite dans le calendrier jacquaire sera développée tout au long de l'année 2022. Elle se déclinera sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques à travers différentes actions : un cycle de conférence-débat à l'attention du grand public, des journées dédiées aux publics scolaires, une randonnée patrimoniale, des actions portées par les réseaux de cinéma, et des résidences d'artistes.

Le projet de résidences d'artistes « Art et patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle » est né de la volonté d'expérimenter des initiatives au croisement de l'art et du patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle, et vise un triple objectif :

- Partager un processus de création avec les pèlerins et les habitants ;
- Permettre aux artistes de conduire une recherche artistique ;
- Provoquer la rencontre et le dialogue autour du patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Dans ce cadre, le Département des Pyrénées-Atlantiques lance un appel à candidatures à destination d'auteurs de bande dessinée.

**Le dispositif, soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, repose sur 3 acteurs :**

- **La Bibliothèque départementale**

La Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques (BDPA) conçoit et met en œuvre la politique de lecture publique du Département. Dans ce cadre, elle a pour missions :

- d'accompagner et de soutenir les bibliothèques ;
- de leur apporter un conseil technique et un soutien logistique ;
- de mettre en place des formations pour les salariés et les bénévoles des bibliothèques ;
- d'encourager et d'accompagner des programmes d'action culturelle ;
- de soutenir le développement de la vie littéraire locale.

Elle aura pour but de faciliter la mise en œuvre de la résidence, de favoriser le dialogue entre les parties prenantes et la coopération entre les acteurs du territoire, d'accompagner l'auteur et le refuge dans les différentes étapes de la résidence, de veiller à de bonnes conditions de travail pour l'auteur, d'accompagner le travail de médiation et de restitution/diffusion du travail au sein du refuge ou en lien avec la commune.

- **L'auteur**

L'auteur sera sélectionné à l'issue de l'appel à candidatures en tenant compte de son parcours professionnel, mais aussi sur une adéquation de sa démarche artistique avec le lieu (gîte) et la thématique (patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle).

- **Le refuge pèlerin**

Un refuge volontaire s'est positionné pour accueillir cette résidence.

Il s'agit du gîte d'étape communal de Navarrenx, situé sur Voie du Puy (GR® 65).



*Crédit photo : Tourisme Béarn des Gaves*

Pour plus de renseignements : <https://www.tourisme-bearn-gaves.com/offres/gite-detape-communal-navarrenx-fr-2141676/>

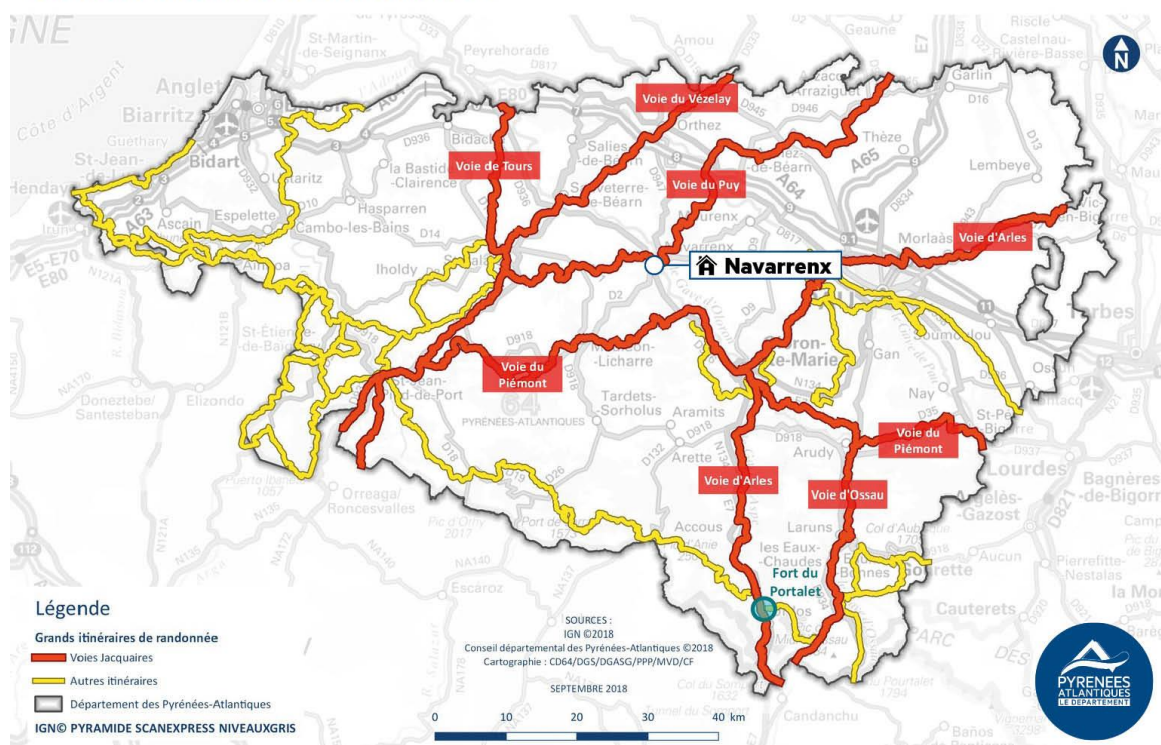
Contact : Michel PUHARRE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Navarrenx, tél : 06.10.41.14.23

Situé sur un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle dans le département des Pyrénées-Atlantiques, ce gîte comporte un dortoir collectif de 16 couchages, dont un couchage sera spécialement réservé à l'artiste durant la période de résidence.

Il met à disposition une cuisine équipée, un lave-linge, un sèche-linge et une salle de travail.

La carte ci-après permet de visualiser les principales voies jacquaires qui traversent le département des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que de situer le gîte d'étape communal de Navarrenx.

## Grands itinéraires de randonnées



### Accès :

- Route (nationale / départ.) - D936 : 1 km ;
- Aéroport / aérodrome - Pau Uzein : 40 km ;
- Gare ferroviaire - Orthez : 20 km ;
- Autoroute - Artix : 20 km ;
- Transport en commun - TPR Pau Orthez : 0,3 km

### Présentation des différents profils de pèlerins :

Les motivations des marcheurs sont diverses, la marche au long court répond à une recherche de sens (34%) et d'expériences humaines (28%), au-delà des motivations religieuses (12%), sportives (7%) ou de découvertes (19%)\*.

En majorité, les pèlerins effectuent leur itinéraire à pied, seuls ou à deux. Selon les voies, la proportion d'hommes et de femmes diffère. La part des retraités est la plus représentative (63%).

A titre d'exemple, en l'espace de 10 ans, le nombre de pèlerins comptabilisé à Saint-Jean-Pied-de-Port par l'Association des Amis du chemin de Saint-Jacques des Pyrénées-Atlantiques, est proche d'avoir doublé, passant de 34 625 pèlerins en 2009 à 61 104 pèlerins en 2019.

\*source ACIR Compostelle

### **OBJECTIFS DE LA RESIDENCE**

- Un processus de création en immersion dans le refuge et un travail en lien avec le patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle ;

- Impliquer, dès la conception du projet, tous les parties prenantes (en priorité les pèlerins et habitants) et prendre le temps nécessaire pour que se construise une démarche artistique fondée sur la rencontre entre un auteur, son travail et les pèlerins / les habitants ;
- Intégrer un volet médiation ;
- Prévoir une restitution et une diffusion du projet in situ ou en lien avec une structure à proximité.

La résidence doit se dérouler en 2022 avec un premier temps en immersion entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août 2022. La restitution et la médiation peuvent se réaliser au-delà de cette période, c'est-à-dire entre septembre et décembre 2022.

La durée est libre mais ne peut pas être inférieure à 20 jours de présence de l'auteur dans le refuge. L'auteur partagera l'hébergement avec les pèlerins présents.

Les éléments méthodologiques et calendaires à prendre en compte :

- Une réunion de lancement entre mai et juin 2022 organisée entre la Bibliothèque départementale, l'auteur, la Commune et le responsable de gîte. Ce temps permet de présenter le projet et sa mise en œuvre ;
- Un temps en immersion entre juin et août 2022, avec à minima une présence de 20 jours plein en refuge ;
- Un temps de médiation culturelle d'une durée minimum d'une journée pouvant être décomposé en ½ journée.
- Un temps de restitution avant le 31 décembre 2022 : la mise en partage du processus de création et la présentation d'une production (finale ou étape intermédiaire). Ce temps de restitution au public pouvant prendre plusieurs formes, éventuellement dans le cadre des journées du patrimoine de septembre 2022.
- Une proposition de diffusion. Il est attendu que la production puisse être exposée in situ (durée est à définir en fonction des projets et des lieux) ou dans le cas où le site n'est pas adapté en partenariat avec un autre lieu sur le territoire.

Les éléments méthodologiques et calendaires seront fixés dans une convention signée entre l'auteur et le Département, définissant les conditions de séjour en résidence.

## **CONDITIONS FINANCIERES ET ORGANISATIONNELLES**

---

### **ASPECT FINANCIER**

La prise en charge du Conseil départemental se décompose comme suit :

- Une bourse d'écriture d'un montant de 3 000 euros net (trois mille euros) ;
- Une bourse de subsistance (frais de bouche, déplacements aller-retour domicile/résidence et divers) d'un montant de 2 000 euros net (deux mille euros).

Reste à la charge de l'auteur :

- Les déplacements personnels intervenant pendant la durée de la résidence

Le versement s'établira par virement bancaire comme suit :

- 50% à la signature de la convention ;
- 50 % à la remise d'un bilan écrit de la résidence (2 pages minimum).

## ASPECT ORGANISATIONNEL

Mise à disposition d'un espace dédié à la création, d'un hébergement (partagé avec les pèlerins) et des équipements selon les modalités indiquées dans la convention.

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

- Vous êtes auteur de bande dessinée (scénariste, dessinateur, coloriste) français ou de langue française, ou l'une de vos œuvres déjà publiées relève du domaine de la bande dessinée ;
- Vous avez à votre actif au moins deux livres publiés à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle (ou un livre publié et un contrat signé pour le deuxième); pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique, un contrat d'édition est également requis ;  
À noter : l'autoédition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles ;
- Vous avez un projet de bande dessinée à développer en résidence ;
- Vous avez moins de 65 ans au 31 décembre 2022 ;
- Vous êtes disponible entre le 1<sup>er</sup> juin et 31 août 2022 pour une durée libre mais ne pouvant être inférieure à 20 jours.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une note d'intention pour le projet de résidence (2 pages maximum) en intégrant un calendrier prévisionnel ;
- Un dossier présentant le travail de l'auteur (textes, images, planches, liens web) ;
- Le curriculum vitae de l'auteur.

**Les éléments du dossier doivent être adressés en version numérique, en un seul document PDF, avant le vendredi 29 avril 2022 - 16h à partir du lien suivant :**

<https://transfert.le64.fr/index.php/s/DDxXreFRgH53xgZ>

## CRITERES DE SELECTION

---

Le comité de sélection désignera le lauréat selon les critères suivants :

- Pertinence de la proposition et de la démarche envisagée au regard des objectifs de l'appel à candidature ;
- Cohérence des références avec le projet de résidence proposé : parcours professionnel et artistique du candidat sur des projets similaires.

Les candidats retenus et non retenus seront avertis par courriel.

La décision du jury sera communiquée au cours du mois de mai 2022.

## CONTACTS

---

Responsable mission lecture publique : [natacha.chartier@le64.fr](mailto:natacha.chartier@le64.fr)

Chargée de l'action culturelle et des publics spécifiques : [brigitte.mele@le64.fr](mailto:brigitte.mele@le64.fr)